A la découverte de la facture instrumentale

Violons, orgues, vielles, cornemuses, guitares, percussions... seront présentés aux planches en septembre. Une grande exposition présentera le savoir-faire de ses artisans d'art méconnus du public.

En septembre, les instruments de musique seront à l'honneur. La 17ème édition des métiers d'art permettra à des facteurs d'instruments de renommée nationale d'exposer au château des Planches. Selon le souhait de Josette Gauzentes, maire adjointe déléguée à la culture et commissaire de cette exposition, *« tous ces savoir-faire, bien vivants, méritaient d'être d'avantage connus et appréciés du grand public »*.

L'ITEM (Institut technologique européen des métiers de la musique) du Mans part du constat que la facture instrumentale constitue l'un des fondements de l'identité culturelle du vieux continent. À l'exemple d'autres secteurs d'activités des métiers d'art, ce rare savoir-faire est réellement menacé. Avec cette exposition unique, la commune démontrera, qu'en Région Centre, ces artisans d'art sont nombreux et talentueux.

La violonnerie

À quelques rues de l'église Saint-André, l'atelier de lutherie *« La Violonnerie »* a été créée, voilà cinq ans dans une ancienne imprimerie de la rue Pierre Gaultier à Châteauroux, fruit de la rencontre, en Angleterre, du luthier Yves-Antoine Gachet et de la luthière – restauratrice allemande Ulrike Menk. À l'abri des regards, le couple fabrique et restaure exclusivement des instruments à archets comme des violons, altos, violoncelles, violes.

Photo : R. PEROT

Yves-Antoine et Ulrike Gachet dans leur atelier

Tandis qu'Yves-Antoine fabrique des instruments neufs en copie ou en création, son épouse Ulrike restaure, ressuscite des instruments anciens. *« La musique, le travail du bois et les arts graphiques sont l'essence des instruments que je fabrique »*. L'expérience d'Yves-Antoine à Mirecourt et dans différents ateliers de lutherie l'a amené à fabriquer différents instruments selon des méthodes française, anglaise et allemande. *« Aujourd'hui ma facture est le reflet de cette diversité. »*

En compagnie d'Olivier Chevron, Bernard Kerbœuf, Christian Gauche, David Evano, Jean-Sylvain Maître, Luc Saint-Charles... ces facteurs d'orgues, vielles à roue, cornemuses, guitares présenteront quelques-unes de leurs créations aux Planches. Une exposition qui sera complétée par des conférences et concerts.

« La facture instrumentale » : exposition des métiers d'art, du 14 au 29 septembre au château des planches. Vernissage le 13 septembre. Entrée gratuite.

Photo : R. PEROT

un travail de restauration sur plusieurs mois

Photo : R. PEROT

Le travail précis du bois

Médiathèque : un lieu de rencontre

Expositions, lectures publiques, rencontres avec des auteurs seront a programme de cette fin d'année.

Après deux années d'activité, la médiathèque Raymonde Vincent accueille un nombre grandissant de lecteurs. 906 à ce jour. Outre la littérature dite *« classique »*, la responsable Karine Chalumeau-Berberian et toute l'équipe de bénévoles s'efforcent de proposer des œuvres récentes par l'achat régulier de documents liés à l'actualité littéraire et politique.

Si la fonction première d'une médiathèque est la diffusion de la culture pour tous, celle du lien social est tout aussi importante. En effet, la médiathèque n'est pas un lieu seulement réservé aux lecteurs. C'est un lieu de rencontres et de partages où tout le monde doit se sentir bien accueillit. Un lieu où il fait bon vivre, même si l'on n'aime pas lire.

> **Soixante personnes assistaient à cet évènement**

Pour tous les publics

Pour les plus jeunes, en supplément des contes de Mario Herranz, plusieurs spectacles ont été programmés. Ainsi en décembre, *« Le bonhomme de neige »* conte musical de la compagnie des Mots et des Notes ; en février *« Les Fables de La Fontaine »* marionnettes de la compagnie Grain de Trimalice ; en mai *« Le voyage de M. Ratapoil »* spectacle musical de la compagnie La Valise. Trois spectacles qui ont ravi les petits et leurs parents. Au mois de mars, une troupe d'ados a brillamment interprété des extraits de la comédie musicale Agaristé, avec en première partie une conférence de Lucien Lacour sur la condition féminine dans l'antiquité grecque. Soixante personnes assistaient à cet évènement.

Photo : DR

Enfin deux expositions seront proposées à la fin de l'année. Celle de Claude Noël, du 1er au 30 novembre, qui présentera quelques-uns de ses tableaux, et une présentation de magnifiques tissus brodés par des femmes afghanes. Les amoureux de littérature ne seront pas oubliés. Trois évènements sont prévus dans les mois à venir. Une lecture, le 15 juin à 16 heures, de *« La tête en friche »* de Marie-Sabine Roger par la comédienne Pascale Chatiron. Barbara Constantine et David Foenkinos viendront également parler de leurs derniers ouvrages. Toutes les inform tions concernant ces ma festations seront diffusé par voie d'affiches et sur sites web de la médiathèq et de la mairie.

Médiathèque Raymon Vincent, place de la M rie ; Tél. 02 54 08 26 39.

http://mediatheque.sai -maur36.fr

«Heure du conte

Les mercredis 26 juin
23 octobre,
27 novembre,
18 décembre, à 15 h

Photo : DR

Les sapeurs-pompiers changent de chef

Le lieutenant Antonio Audonnet succède au lieutenant Jackie Massicot à la tête du centre de secours..

Samedi 23 mars, les sapeurs-pompiers volontaires du centre de secours, tirés à quatre épingles, ont assisté à la passation de commandement au sein de leur centre de secours. De nombreuses personnalités : le sous-préfet de Châteauroux, le président du conseil général, le sénateur et maire de Châteauroux et François Jolivet, maire de la commune, assistaient à cette cérémonie.

Le lieutenant-colonel Thierry Lahoussoy, directeur des services d'incendie et de secours de l'Indre, a supervisé cette passation de commandement. C'est désormais le lieutenant Antonio Audonnet, 41 ans, présent depuis 1996 au CPI de Saint-Maur qui assurera la coordination des 18 sapeurs-pompiers volontaires de la commune.

Mutinerie et naufragés de la route

Le lieutenant Jackie Massicot a été promu capitaine honoraire et décoré de la rosette, échelon argent, pour service exceptionnel et de la médaille d'ancienneté, échelon or, une page se tourne.

Après avoir intégré le centre de secours le 1er décembre 1983 comme simple sapeur-pompier il passera les différents grades et deviendra chef de centre en 1998 avec le grade d'adjudant. Promu adjudant-chef en 2004, puis lieutenant en 2010 il aura passé trente années au service de la sécurité de ses concitoyens. Ça laisse évidemment de sacrés souvenirs. « Les interventions qui m'ont le plus marqué ? La mutinerie à la centrale pénitentiaire de Saint-Maur en 1987. "*Nous avions été appelés pour remettre des plaques de contre-plaqué, après l'évasion de trois détenus en camion poubelle. Ensuite, nous sommes intervenus pour évacuer d'éventuels blessés et pour éteindre le feu.*" Le secours des naufragés de la neige sur l'A20 et l'incendie qui a détruit une partie de la scierie d'Ardentes sont aussi gravés dans la mémoire du chef de centre. « *J'ai passé douze heures aux manettes du poste de commandement* ».

> **"J'ai passé douze heures aux manettes du poste de commandement"**

Trente années de service, c'est surtout une multitude de petites interventions, qui réclament une technicité indispensable mais aussi de grandes qualités humaines. La relève est déjà assuré puisque son fils Nicolas est pompier professionnel à Issoudun et l'un de ses gendres, Cyril Come, pompier volontaire dans la même ville. Une retraite qui sera encore active, puisqu'à la demande de François Jolivet, l'ancien soldat du feu intégrera la réserve communale de sécurité civile.

Photo : R. PEROT

Antonio Audonnet

Photo : R. PEROT

Jackie Massicot

Photo : R. PEROT

Le lieutenant Jackie Massicot désormais capitaine

Capotage de l'église

Photo : R. PEROT

Une nacelle en centre bourg

Comme pour le reste de son patrimoine la municipalité tient à ce que l'église fasse l'objet d'une grande attention tant sur son entretien que sur les gros travaux qui y sont programmés. C'est pour cela que la commune a souhaité engager les travaux de capotage, en zinc quartz, des abat-sons de cet édifice.

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise saint-mauroise SMAC-Rousseau. D'une durée de trois semaines, du 15 avril au 3 mai, et d'un coût de 46 644 €TTC, ceux-ci ont nécessité l'utilisation d'une nacelle de grande hauteur qui ne sera pas passé inaperçue en centre bourg.

Les berges de la rivière nettoyées

A l'initiative de Carole Masoneau, bénévole à la médiathèque Raymonde Vincent et avec le soutien de la municipalité les berges de l'Indre ont été nettoyées fin avril.

Une cinquantaine de personnes, petits et grands, ont répondu à cette invitation. Répartis en cinq équipes, les 15 kilomètres de berges en centre bourg, de la prairie de Bel Air ainsi que les berges de la vallée verte ont été débarrassés de leurs détritus. Une vaste opération de nettoyage qui aura permis de remplir quelques sacs poubelles de canettes en tous genres, vieux papiers, bout de gouttière... et autres déchets laissés au hasard de promenades par quelques personnes peu respectueuses de la nature. *« Une première pour la commune qui aura vu, malgré le temps maussade, la participation d'un nombre important de personnes »*. L'après-midi s'est terminé par une petite collation réconfortante offerte à tous les participants par la municipalité.

Photo : R. PEROT

Petits et grands ont nettoyé les berges de l'Indre

Des panneaux dessinés par les élèves

La commune a inauguré le 15 septembre 2012 la liaison verte créée dans la Vallée de l'Indre. Dans la foulée, les services municipaux se sont remis à l'ouvrage afin de prolonger ce chemin de randonnée très fréquenté par les amoureux de la nature et les passionnés des sports de plein air (marche, course à pied, VTT...).

Une nouvelle passerelle a ainsi été installée en avril dernier et près de 2,5 km de chemins supplémentaires ont été ouverts au public. Ces sentiers ont été agrémentés de plantations réalisées par les services municipaux en partenariat avec le Conseil Général de l'Indre.

Afin d'informer les utilisateurs de ces nouveaux itinéraires de promenade, il a été décidé de créer des panneaux d'information. Ces derniers ont été réalisés par les élèves de CM1 de Fabienne Mourault avec le concours d'Hervé Guichard et Yoan Rondelot, agents municipaux, et de Jacqueline Beaumont du Conseil Général de l'Indre.

Dessin Antonin Magne et Rémy Deschamps

François Jolivet souhaitant associer les enfants de la commune à l'élaboration des panneaux d'information, ce projet d'école s'est donc construit dans la continuité de l'activité de jardin pédagogique créé en 2007 permettant de sensibiliser les élèves et leur entourage aux questions du développement durable et du changement climatique.

À plusieurs reprises, en compagnie de la naturaliste Jacqueline Beaumont, les élèves se sont rendus dans la Vallée de l'Indre et ont recensé les espèces végétales et animales.

Après ce recensement, les enfants ont sorti leurs crayons et dessiner les espèces observées afin de créer les panneaux d'information, financés par le Conseil Général, qui seront installés prochainement sur le site.

L'inauguration et un goûter offerts aux enfants sont prévus le 21 juin en présence des élèves et de leurs parents.

Dessin Tiphaine Bosset et Madlyne Motteau

L'éco-quartier de la rue de Niherne

Sur l'ancien site des Comptoirs Pétroliers de l'Ouest (CPO), la commune envisage la création d'un éco-quartier. Un aménagement qui sera réalisé dans le prolongement de la vallée verte.

> **La commune s'intéresse aujourd'hui de près à la restructuration de quartier de Bel Air**

La commune de Saint-Maur se situe au centre du département de l'Indre, à la transition des unités paysagères de la Champagne Berrichonne au Nord et de la Brenne (Parc Naturel Régional) au Sud. Elle compte localement une troisième entité paysagère formée par la vallée de l'Indre qui traverse le bourg et que la commune s'efforce d'ouvrir au public et de mettre en valeur.

La vallée de l'Indre crée une coulée verte de qualité ayant un impact visuel, environnemental et touristique intéressant. C'est autour de cette vallée, de l'eau et de la nature que la commune a depuis longtemps développé son identité.

Fort de cet immense atout, Saint-Maur a pour ambition de préserver et valoriser la nature, les espaces naturels, l'art sous ses différentes formes. C'est pourquoi les projets d'aménagement urbain menés intègrent systématiquement des éléments de qualité environnementale pour répondre à des enjeux destinés notamment à traiter qualitativement les espaces publics qui font partie intégrante du cadre de vie et, d'autre part, à améliorer les conditions de déplacement et de sécurité des usagers de l'espace public.

Prochainement un éco-quartier

La commune s'intéresse aujourd'hui de près à la restructuration du quartier de Bel air et mène une réflexion sur l'aménagement de l'entrée de ville rue de Niherne. En mai dernier, des travaux d'aménagement, ont été lancés, rue de la Gare. La

Projet de l'éco-quartier.

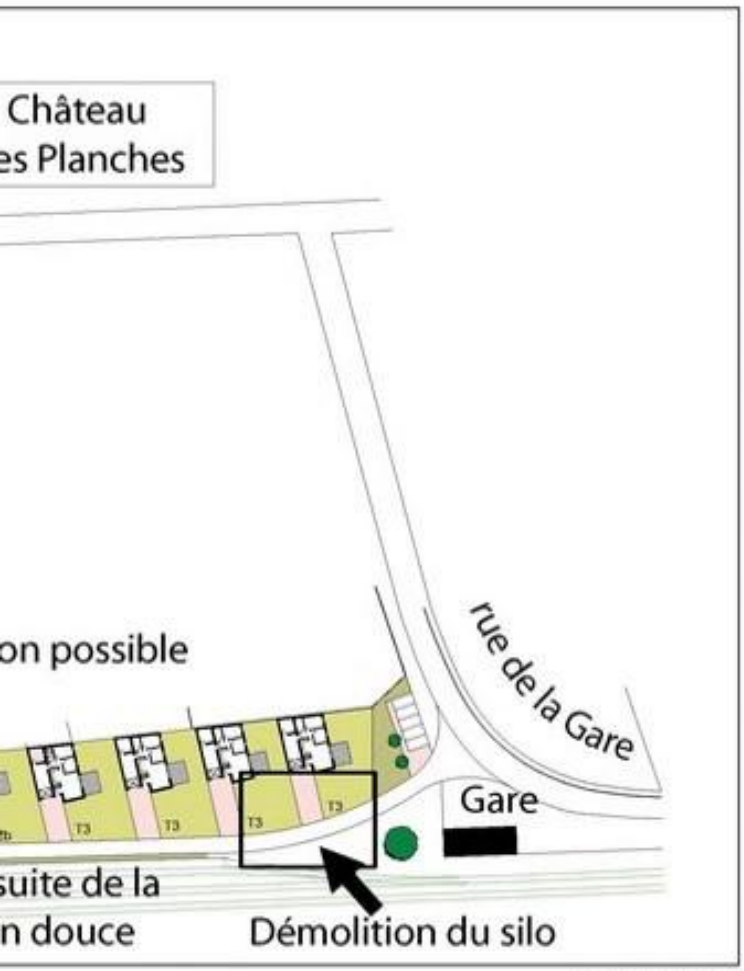

Plan de situation

commune a acheté en 2012 l'ancienne gare ainsi que toutes les emprises SNCF situées aux abords de la voie ferrée et a fait l'acquisition, en 2007, de l'ancien site des Comptoirs Pétroliers de l'Ouest (CPO). Ce dernier a été entièrement dépollué pour accueillir le Centre Technique Municipal (CTM) dont les travaux doivent démarrer en septembre 2013. Enfin, la commune envisage de faire l'acquisition du site des Ballastières, la plus grande zone humide de l'agglomération castelroussine, afin d'y créer une passerelle enjambant l'Indre et débouchant chemin du Boutru afin de poursuivre la liaison verte et d'accéder aux équipements sportifs depuis Bel Air.

L'objectif est de réinvestir ces friches industrielles délaissées depuis de nombreuses années, d'aménager l'entrée de ville rue de Niherne en protégeant notamment les abords des écoles, et enfin d'ouvrir le quartier de Bel air vers les Ballastières et la Vallée de l'Indre en insistant sur le développement de pratiques récréatives en lien avec la rivière (randonnée, pêche...).

Fort de cet objectif, la commune envisage la création d'un éco-quartier sur les anciennes emprises SNCF et l'ancien site CPO. Un giratoire pourrait être créé pour ralentir la vitesse de circulation et ainsi protéger l'entrée des écoles. La municipalité souhaite qu'une attention particulière soit portée à l'architecture des futures constructions et à l'aménagement des futurs espaces publics. « *Ce quartier doit être imaginé comme le prolongement de la vallée de l'Indre* » *précise François Jolivet et rappelle également « qu'une grande partie du territoire communal est située dans la Benne géographique* ». Cet éco-quartier apparaît donc comme un pied de nez fait à l'histoire en venant s'installer sur une ancienne friche industrielle.

De nouvelles enseignes à Cap Sud

Bureau Vallée

Photo : R. PEROT

Suite à l'installation d'un restaurant chinois dans l'ancien local de Fabio Lucci à Cap Sud, les 600 m² restant sont désormais occupés par Bureau Vallée. Le magasin propose 5 500 articles de papeterie, d'archivage, de classements, des coques pour téléphones et ordinateurs portables, des imprimantes et un grand choix de cartouches d'encre. Bureau Vallée, qui emploie deux salariés, comporte un rayon consacré aux loisirs créatifs et une zone de service de photocopies, reliures et plastification.

Lady Coquine

Photo : R. PEROT

Une autre enseigne a également fait son apparition à la place d'Esprit qui avait fermé ses portes il y a près d'un an. Il s'agit de lady Coquine surtout connue en Alsace où il y a déjà sept magasins. Enseigne indépendante, Lady Coquine propose du prêt-à-porter, des chaussures et des accessoires de mode pour les femmes.

B et L

Photo : R. PEROT

B et L a repris a repris le local de 900 m² de l'enseigne Quai des lots, fermée en juin 2011. Cette fois-ci place au prêt-à-porter pour femmes, hommes et enfants, chaussures et bijoux et une collection grandes tailles jusqu'au 52. B et L qui se définit comme un discounteur du prêt-à-porter, est la première enseigne de ce type en France.

Jardiland

Photo : R. PEROT

Vive le jardin, à Cap Sud a changé d'enseigne pour devenir Jardiland. *« Ça nous permet de profiter d'une renommée nationale. Je suis indépendant et je reste indépendant, explique le responsable Emmanuel Denormandie ».* Rien n'a donc changé concernant les produits et services proposés dans cette jardinerie, qui emploie 27 salariés en pleine saison.

Un nouveau Cultura

Photo : R. PEROT

Un panneau installé à proximité du centre E. Leclerc indique la prochaine réalisation d'un ensemble commercial. Porté par l'entreprise Guignard 9 600 m² sont en cours de commercialisation.

Cultura, qui souhaite s'agrandir, ouvrira début 2014 sur une surface de 3 500 m². Le reste de la zone comportera six bâtiments de 300 à 1 500 m².

Sophrologie et shiatsu

Installée depuis deux ans à Châteauroux Florence Pignol propose désormais ses services à Saint-Maur. Cette jeune sophrologue reçoit, depuis fin avril, tous les lundis, à la maison de Santé.

Relaxation, détente, gestion du stress et des émotions, revalorisation personnelle et confiance en soi, accompagnement au changement (adolescence, maladie, séparation, deuil, chômage...), dépassement des peurs et phobies, accompagnement à l'accouchement sans douleur, prévention de la dépression et du burn-out... Sophrologie et shiatsu aident à se détendre, retrouver et maintenir un équilibre, à se projeter positivement dans l'avenir.

La sophrologie, grâce à des exercices de respiration et de relaxation permet de lâcher-prise. Le shiatsu, issue de la médecine traditionnelle chinoise, procure, grâce à des pressions le long des méridiens et sur les points d'acupuncture à l'aide des pouces, des doigts et des paumes de mains, un sentiment de bien-être.

Diplômée de l'école de somatothérapie et de sophrologie appliquées de Tours, de la certification, niveau II, de l'école Vitalité et Bien-être de Châteaubourg, Florence Pignol intervient également en entreprise et reçoit à La Chatre le vendredi.

Sophrologie et shiatsu : les lundis de 8 h à 20 h.
Tél. 06 80 31 69 07 ou 02 54 01 11 33.

Photo : R. PERROT

Florence Pignol

Soutien aux victimes d'injustice

Photo : DR

Sonia Laumorte, présidente de l'Assoviiam

Créée en janvier 2013, l'association Assoviiam (Assistance et soutien aux victimes d'injustice et d'accidents médicaux) a pour mission d'informer, d'aider et d'accompagner les victimes d'injustice et d'accidents médicaux. Les personnes en souffrance pourront ainsi retrouver dignité et obtenir une juste réparation de leur préjudice. Pour cela les adhérents sont accompagnés à la rédaction de leurs courriers, assistés dans toutes leurs démarches et accompagnés dans les correspondances auprès des professionnels de la santé et des administrations.

Renseignements au 06 71 00 20 44 ou par mail : assoviiam@gmail.com

Les Caprices d'Amandine

Laurence et Christophe Le Meut, artisans de la boulangerie Les Caprices d'Amandine, ont mis leur commerce aux normes. L'entrée se fait désormais sur le côté, avec un parvis, afin de permettre l'accès aux personnes à mobilité réduite. La porte est également équipée d'une sonnette. Auparavant, l'entrée, avec des marches, se faisait sur la route principale avec un trottoir étroit. Ce couple d'artisans boulangers n'a pas attendu l'échéance d'accessibilité fixée au 1er janvier 2015 pour mettre leur commerce aux normes.

Photo : R. PERROT

La nouvelle entrée

Une fête du cheval prestigieuse

Photo : J.Chevret

La 24ème édition de la fête du cheval se déroulera dimanche 16 juin au parc des Planches. Une animation organisée par l'équipe d'une douzaine de bénévoles de Georges Gautrat.

Cette journée consacrée au cheval débutera en matinée aux alentours de 10 h. Les passionnés d'équitation ou les simples curieux pourront découvrir les nombreux stands. Avant midi, la troupe locale Belle Vega Pro 36, de Palluau-sur-Indre, avec à sa tête Lucie et Alison Bellment présentera différents numéros.

Haras nationaux et chevaux de traits

A partir de 14 h 30 précises et pour la première fois à Saint-Maur, les attelages des haras nationaux d'Uzès, Pompadour, Rambouillet et Angers seront présents. Des démonstrations en simples, en pairs ou quatre chevaux avec des cavaliers en tenues et avec un final groupé permettront d'admirer, au travail, différentes races d'équidés.

Autre point fort de cet après-midi la troupe Jéhol sélectionnée au très prestigieux gala de la crinière d'or, récompensant, en janvier en Avignon, les meilleurs spectacles équestres, présentera ses chevaux de traits. Neufs chevaux de race comtoise de 800 à 900 kg et huit artistes évolueront devant les spectateurs. *« Une race qui, malgré son poids, est aussi à l'aise au champ qu'en spectacle, explique Georges Gautrat ».*

Le spectacle d'une durée totale de 3 h 30 se terminera par une seconde démonstration des deux sœurs de la troupe Belle Vega Pro 36. Un après-midi animé, au micro, par Alain Blanquet et ponctué d'intermèdes musicaux de l'école de trompes de chasse du Loir-et-Cher.

Fête du cheval : parc des Planches. 14 h 30 précises spectacle avec les Haras nationaux et la troupe Jéhol. Buvette et restauration sur place. Entrée gratuite.

Fête de la chasse

Aux portes de la Brenne, sur le site du château des Planches, rencontre de l'eau et de la nature, se tiendra le 8 septembre, la 1ère fête de la chasse. Une manifestation qui rassemblera plus de 400 chiens et de nombreux stands.

Tir à l'arc, taxidermie, coutellerie, vêtements et accessoires... ainsi que des produits du terroir (foie gras, miel, fromage...) seront également de la fête. Un manège sera à la disposition des plus petits. Les plus grands pourront participer à la tombola dotée de nombreux lots. Buvette, restauration sur place.

Le programme

- **11 h :** messe de Saint-Hubert, à l'église, au son des trompes
- **12 h :** restauration sur place
- **14 h :** présentations d'équipages de petites et grandes véneries et trompes de chasse
- **16 h :** démonstrations du travail de chiens d'arrêt et de chiens de sang
- **18 h :** passage de faucon solognot et drags
- **19 h :** tirage des lots de la tombola

Claudine Barreau nous a quitté

Photo : studio Picard - Valençay

Claudine Barreau, est décédée brutalement le 12 avril dans sa 78ème année.

Personne très active et impliquée dans la vie locale, Claudine Barreau a été présidente de la Saint-Vincent de 1992 à 2009. Une association plus que centenaire qui perpétue, d'année en année, la tradition vigneronne de la commune. Au service de ses concitoyens elle était aussi la présidente de l'UNRPA (Union Nationale des Retraités et Personnes Âgées) et organisait régulièrement, avec son équipe de bénévoles, banquets et voyages. Claudine Barreau participait également à la vie de la commune puisqu'elle était membre du CCAS (Centre communal d'action social.) Elle n'hésitait pas à sacrifier quelques heures de son temps libre de retraitée afin d'aider à la confection et à la distribution des colis de fin d'année aux anciens de la commune.

À toute la famille, les membres du conseil municipal renouvellent leurs sincères condoléances et tous garderont d'elle l'image d'une sémillante saint-mauroise toujours prête à aider et rendre service.

Recette

Cocktail d'été

Recette pour 10 personnes :

Ingrédients :

- *75cl de rosé 12° fruité*
- *25 cl de sirop d'ananas*
- *40 cl de jus de cranberries*
- *assortiment de fruits rouges : groseilles, fraises, framboises, cassis.*
- *sucre en poudre*
- *sirop de fraise*

La veille : Mélanger dans un pichet, rosé, sirop d'ananas et jus de cranberries. Faire reposer au frais.

Quelques heures avant de recevoir ses amis : Laver les fruits rouges et séparer les grains des groseilles. Mélanger délicatement les fruits dans un saladier avec un peu de sucre en poudre ou de sucre de canne liquide. Laisser reposer au frais.

Avant de servir : Décorer les verres. Mettre du sirop de fraise dans une coupelle et du sucre en poudre dans une autre. Retourner le verre dans la coupelle de sirop et tourner légèrement afin couvrir de façon uniforme le rebord du verre de sirop. Effectuer la même opération dans l'autre coupelle contenant le sucre en poudre.

Au moment de servir : Mettre quelques fruits dans les verres et les remplir de cocktail.

Cocktail proposé par :
La Promenade,
2, rue des Ponts
à Saint-Maur.
Tél. 02 54 07 05 78.

Photo : R. PERROT

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. À consommer avec modération

Détente

Les règles du sudoku

Le but du jeu est de remplir ces cases avec des chiffres allant de 1 à 9 en veillant toujours à ce qu'un même chiffre ne figure qu'une seule fois par colonne, une seule fois par ligne, et une seule fois par carré de neuf cases.

Moyen

		8		3		1		2
6					7			
		1	8	4	6			
	3				4	5	8	
1								6
	5	6	7				9	
			9	7	3	6		
			2					5
3		2		5		7		

Difficile

					9			5
			6			9	7	4
				1	8		3	
	7		9				4	8
	8	9				3	2	
6	4				7		9	
	1		8	2				
9	2	8			4			
7			3					

Moyen

7	4	8	5	3	9	1	6	2
6	9	3	1	2	7	4	5	8
5	2	1	8	4	6	9	7	3
2	3	9	6	1	4	5	8	7
1	8	7	3	9	5	2	4	6
4	5	6	7	8	2	3	9	1
8	1	5	9	7	3	6	2	4
9	7	4	2	6	1	8	3	5
3	6	2	4	5	8	7	1	9

Difficile

2	3	6	4	7	9	8	1	5
8	5	1	6	3	2	9	7	4
4	9	7	5	1	8	2	3	6
1	7	2	9	5	3	6	4	8
5	8	9	1	4	6	3	2	7
6	4	3	2	8	7	5	9	1
3	1	4	8	2	5	7	6	9
9	2	8	7	6	4	1	5	3
7	6	5	3	9	1	4	8	2

Saint-Maur (36)

FEU D'ARTIFICE DU 14 JUILLET 2013

17h00 :
Concert

19h00 :
Grand barbecue géant

22h30 :
Retraite aux flambeaux

23h00 :
Feu d'artifice

23h30 :
Bal populaire

AVEC LE CONCOURS
des Sapeurs Pompiers
de Saint-Maur

SAINT MAUR

GRAND CONCERT GRATUIT
DES BREUVACHONS
à partir de 17h00

Fête foraine • Boissons • Restauration • Parking GRATUIT

SAINT MAUR

Transparence

Juin 2013 - n° 31

Photo : P. PERROT

Le journal de la commune de Saint-Maur www.saint-maur36.fr

Agenda

15 juin
Médiathèque Raymonde Vincent
Lecture publique par la comédienne Pascale Chatiron

16 juin
Parc des Planches
Fête du cheval

21 juin
Place de la Mairie
Fête de la musique

21 juin
Château des Planches
Gala de musique Familles Rurales

22 juin
Château des Planches
Gala de danses Familles Rurales

22 juin
Gymnase des Planches
Méchoui UNCAFN

29 juin
Médiathèque
Pique-nique culturel

29 et 30 juin
Aérodrome Châteauroux-Villers
Show biplans organisé par Foug'Air

14 juillet
Prairies de Bel Air
Feu d'artifice et bal populaire

7 et 8 septembre
Mail Robert Tissier
National de pétanque

8 septembre
Parc des Planches
Fête de la chasse

Du 14 au 30 septembre
Château des Planches
Exposition Les Métiers d'Art « La facture instrumentale »

6 octobre
Centre bourg
Brocante Familles Rurales

11 octobre
Château des Planches
Loto US SM football

13 octobre
Salle Octave Monjoin (départ)
Randonnée pédestre

18 octobre
Château des Planches
Loto USSM pétanque

19 octobre
Château des Planches
Soirée dansante UNCAFN

Rythmes scolaires

Le décret du 24 janvier 2013 instaure une réforme des rythmes scolaires à compter de la rentrée de septembre 2013 selon les principes suivants :

- l'enseignement sera dispensé dans le cadre d'une semaine de neuf demi-journées incluant le mercredi matin,
- tous les élèves continueront de bénéficier de 24 h de classe par semaine durant 36 semaines,
- la journée d'enseignement sera de maximum 5 h 30 et la demi-journée de maximum 3 h 30,
- la durée de la pause méridienne ne pourra être inférieure à 1 h 30.

Toutefois, ce décret prévoit la possibilité de demander le report de son application, à la rentrée de septembre 2014. Après consultation des enseignants et des parents d'élèves, il ressort que la mise en œuvre de cette réforme ne peut se faire dans la hâte. C'est pourquoi son application, pour les écoles maternelle et élémentaire de la commune, se fera à la rentrée 2014-2015.

Les brèves

1 000 € pour l'achat d'un véhicule électrique

Les collectivités territoriales n'ont plus le choix. Elles doivent être des acteurs essentiels de toutes les démarches de développement durable au quotidien.

« *Parce que les actes valent mieux que les paroles, j'ai fait le choix il y a plusieurs années d'inscrire la commune dans une logique volontariste en matière de lutte contre le changement climatique. Gestion à distance des installations de chauffage dans les bâtiments communaux, réduction des consommations d'électricité grâce à l'amélioration de la performance des installations d'éclairage public, coupure des éclairages de mise en valeur des bâtiments à 23 h, exonération pour une durée de 5 ans de 50 % de la taxe foncière pour les logements neufs qui présentent un niveau de performance énergétique élevé, aménagement et protection des prairies de la vallée de l'Indre, reconstruction du paysage par la plantation d'arbres et des haies bocagère,* explique François Jolivet » En matière de développement durable, chaque collectivité doit inventer sa propre voie en fonction notamment des enjeux locaux. Saint-Maur se veut être un vrai laboratoire où les idées se transforment en actes.

Aujourd'hui dans un contexte de renchérissement du prix des carburants, le défi est désormais celui de la mobilité. Saint-Maur est une commune périurbaine de l'agglomération de Châteauroux. Les ménages qui y vivent ont majoritairement deux véhicules car ils sont, pour beaucoup d'entre eux, contraints de prendre la voiture pour aller travailler, faire les courses ou accompagner les enfants au sport. Néanmoins, ces déplacements se font quasiment tous à l'intérieur de l'agglomération. De ce fait, les distances journalières parcourues restent inférieures à 60 km. Dès lors, le véhicule électrique, avec ses 100 à 150 km d'autonomie, se trouve être une réelle alternative à la voiture thermique, notamment en tant que seconde voiture, et peut être une très bonne opération financière pour les habitants des communes rurbaines comme Saint-Maur sachant qu'avec environ 20 € d'électricité il est possible de faire près de 1,000 km. « *C'est pourquoi j'ai proposé au Conseil municipal de soutenir l'acquisition des véhicules électriques pour les particuliers résidant à Saint-Maur* ».

Cette aide de 1 000 € versée par la commune viendra ainsi compléter le bonus écologique de l'État d'un montant de 7 000 €. Aujourd'hui, une voiture électrique comme la Zoé de Renault est en vente à 13 700 € après déduction du bonus écologique. Avec le dispositif que nous venons de mettre en place, les saint-maurois pourront ainsi l'acquérir à 12 700 €. La voiture électrique est désormais accessible au plus grand nombre grâce à un prix abordable avec une location de batterie.

Pour accompagner ce dispositif, la commune souhaite faire installer deux bornes de recharge sur le domaine public. Ce dossier est actuellement à l'étude. De la même manière, les services municipaux seront sans doute dotés dans les années à venir de quelques véhicules électriques, « *parce qu'à Saint-Maur, les actes valent mieux que les paroles.* »

TRANSPARENCE n° 31
Le journal de la commune de Saint-Maur
avenue de la Mairie - 36250 Saint-Maur - 02 54 08 26 30
Site internet : www.saint-maur36.fr
contact@saint-maur36.fr
Directeur de la Publication : François Jolivet, Maire de Saint-Maur
Comité de rédaction : Josette Gauzentes, Julien Barbarin, Caroline Bazin, Karine Chalumeau-Berberian. Crédit photos / illustrations : ville de Saint-Maur.
Mise en pages et impression : Imprimerie Matarese. Imprimé sur papier recyclé "Cocoon"
Distribution : Adrexo. Tirage : 1.500 ex. Dépôt légal : à parution.
IMPRIM'VERT® SAINT MAUR

« Ensemble sachons traverser la crise en restant solidaires »

Photo : DR

La crise exige encore plus de chacun d'entre nous, que nous soyons attentifs à l'autre. Cette attention peut prendre plusieurs formes.

Notre choix est d'écouter, comprendre et agir.

L'écoute et la compréhension commandent l'action juste. Ce postulat s'applique tant dans le domaine communal que dans le domaine privé.

A l'échelle communale, la commune a développé des espaces de concertations multiples : consultation des parents d'élèves sur la réforme sur les rythmes scolaires, consultation des habitants de la rue de la gare pour la définition des travaux, consultation des habitants pour la définition des travaux des rues du moulin et de l'ancienne mairie, consultation des personnels techniques de la commune pour recueillir les besoins pour le futur centre technique municipal...

La crise que nous subissons ne doit pas faire de nous des spectateurs prostrés mais au contraire des femmes et des hommes engagés pour notre territoire et ses habitants.

La commune n'a pas renoncé à ses investissements. Beaucoup de travaux se dérouleront encore cette année, sans emprunt et sans augmentation de la fiscalité : rue de la gare, centre technique municipal et poursuite de la liaison verte dans la vallée de l'Indre notamment.

« Construire l'avenir demeure nos principales préoccupations. »

Poursuivre l'œuvre de modernisation et construire l'avenir demeure nos principales préoccupations.

La crise contribue aussi à placer certains d'entre nous dans la précarité. Ils ont besoin de la commune mais aussi de chacun d'entre nous. Notre responsabilité est collective. La solidarité ne doit pas être qu'un mot refuge de bonnes intentions sans suite. Nous devons tous y veiller.

Je vous souhaite à toutes et tous de bonnes vacances.

François JOLIVET
Maire
Conseiller Régional

Couverture : les instruments de musique aux Planches Septembre.

Laverdant peintre de la Brenne

Jean-Jacques Laverdant artiste peintre inclassable, comme il aime à justifier son travail, a exposé ses dessins et encres salle du conseil municipal du 15 mars au 10 avril.

Ce « naturaliste abstrait », originaire du Pont-Chrétien dessine depuis l'âge de 13 ans. Une passion qui l'a conduit à devenir professeur d'arts plastiques tout en poursuivant son œuvre. Désormais retraité à Issoudun, ce peintre influencé par son ami Maurice Estève, a ressorti ses encres de La Brenne qui datent, pour certaines, des années soixante-dix pour les présenter à Saint-Maur. *« À cette époque j'enseignais au Blanc, et de mes balades en Brenne j'ai fait de nombreux croquis et photos ».*

Le plus souvent Jean-Jacques Laverdant ne garde que quelques points forts de l'image qu'il a saisie et croquée. *« C'est plus une impression que je m'efforce de transcrire dans mes tableaux ».* Toutefois des éléments forts du décor, sont autant d'éléments qui structurent ses dessins à l'encre ou au marqueur noir. Une exposition ponctuée de quelques peintures colorées.

Avec le temps, cet ancien professeur est passé à l'acrylique qu'il maîtrise à la perfection et à des sujets plus difficiles comme le nu. Un artiste résolument touche à tout et qui n'a pas fini de surprendre et d'étonner.

Photo : R. PEROT

Jean-Jacques Laverdant dans son atelier Issoldunois.

Agaristé : le défi réussi d'une jeune saint-mauroise

Après plus d'une année de préparation, la comédie musicale Agaristé a été interprétée sur la scène du château des Planches, fin avril, face à un public venu en nombre. Plus de 800 personnes en deux représentations. Il aura fallu toute la pugnacité et l'insouciance d'une jeune saint-mauroise de 16 ans, Haïdée Damien-Etiève, pour que ce défi prenne corps.

Plus d'une vingtaine de jeunes ont pris part à cette aventure. Haïdée a écrit les textes, composée paroles et musiques et réalisée les chorégraphies sur le thème de la Grèce antique et de ses divinités. Un projet qui a séduit nombre de ses camarades (Diego, Elise, Slovane, Mona ...) dont la plupart suivent les cours du Conservatoire de Châteauroux. Un énorme travail de répétitions a été ainsi réalisé à raison d'une ou deux séances par week-end et durant les vacances scolaires.

Photo : R. PEROT

Une comédie musicale au temps de la Grèce antique

Cette dynamique a entraîné dans l'aventure des parents venus prêter main-forte mais aussi des partenaires comme la commune, Familles Rurales, le Conseil Général et Lucien Lacour, conseiller historique.

Agaristé raconte l'histoire d'une jeune princesse orpheline de mère qui doit faire face à la décision de son père, le roi Clisthène, de la marier. Un concours est ainsi organisé afin de sélectionner les meilleurs prétendants du royaume et ainsi sauvegarder son trône et sa descendance.

Cette comédie sera également interprétée le 28 juin à La Châtre et le 4 juillet à Argenton-sur-Creuse.